

La Chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 20 mars 1868, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprendra les objets suivants :

1. Valeurs officielles des douanes ;
2. Usages commerciaux pour la vente des laines peignées et cardées ;
3. Objets divers.

Dimanche 22 mars, à l'issue des vêpres qui seront chantées à deux heures et demie, aura lieu, à Sainte-Elisabeth, l'inauguration solennelle du *Chemin de la Croix* dont les magnifiques encadrements sont donnés par la famille Delaoutre-Debrème.

Après le discours de circonstance, la bénédiction sera faite par un révérend Père Récollet.

Cette solennité a le privilège d'attirer le concours le plus empressé des fidèles.

La Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes vient de prendre, pour la moralisation des classes ouvrières, une initiative qu'il serait désirable de voir se propager parmi les sociétés du même genre. Il s'agit de détruire le chômage du lundi, une des plaies invétérées de l'industrie.

La société de Valenciennes dans un but éminemment philanthropique puisqu'il s'agit de porter remède à un mal également préjudiciable aux patrons et aux ouvriers, a créé, sur la proposition de la section de moralité, des récompenses pour les ouvriers qui, depuis le plus longtemps s'abstiennent du chômage traditionnel. Ces récompenses consistent en médailles, (20 en argent, 30 en bronze) sur lesquelles sont gravés ces mots : *Travail du lundi* et qui seront décernées à la fin d'août ou au commencement de septembre prochain.

Quatre affaires se rapportant aux grèves de Roubaix ont été appelées hier devant le Tribunal correctionnel de Lille :

Augustin Reels, ouvrier tisserand, a voulu s'opposer au travail d'un de ses camarades. Il s'est ainsi rendu coupable du délit de coalition, par menaces et voies de fait. Deux mois de prison.

Henri Vonzeleghem, âgé de 17 ans, a commis le même délit, mais par menaces seulement. Six jours de prison.

Adolphe Vanmeren a été plus loin que les précédents. Il a délinché des métiers en activité, et forcé plusieurs ouvriers, par ses menaces, d'abandonner leur travail. Cinq mois de prison.

Louis Deplancq a aussi fait des menaces pour empêcher le travail de ses camarades d'atelier. Dix jours de prison.

Dans la même audience, deux contre-maitres de fabrique, les sieurs Duteillier et Decottignies, de Roubaix, ont été condamnés à 50 et 16 fr. d'amende, pour mauvais traitements envers les ouvrières et les apprenties placées sous leur surveillance.

Enfin, le Tribunal a condamné à deux mois de prison un domestique de ferme, le nommé Pierre Verheyssone, qui a attaqué, la nuit, à coups de bâton, sur la route de Roubaix à Tourcoing, un contre-maitre de fabrique.

On n'a pas oublié tout le bruit qui s'est fait, il y a deux ans environ, à propos de la construction sur la place Saint-Martin, près de l'église, de certain monument public. Tous les grands projets ensemble n'ont pas occasionné plus de tiraillements que ce malheureux pavillon. Il y eut des réclamations; on parla, on écrivit, on chansonna même, car dans la patrie de Nadaud on aime beaucoup à chansonner, et pendant un mois, la critique eut beau jeu.

Enfin, en dépit d'une opposition formidable, malgré son inutilité reconnue, le gracieux monument s'éleva à la grande satisfaction de ses parrains et les contribuables payèrent comme c'est leur habitude.

Il semblait donc que cette œuvre devait subsister longtemps encore, malgré le ridicule qui y était attaché. Aussi qu'elle n'a pas été la surprise générale quand on a vu, il y a deux jours, des ouvriers démolir ce qu'on avait construit avec tant de peine et tant d'argent. Quel pouvait être le but de cette mesure impromptue? Roubaix interrogeait Roubaix. Ce monument, dont un journal de Lille démontrait naguère toute l'utilité, était-il devenu tout à coup incommode? Nous avons été aux renseignements et voici ce que nous avons appris : Le pavillon va être transporté sur la place de la mairie et transformé en un bureau d'omnibus... et on passera aux profits et pertes le prix de la construction première.

Mercredi vers deux heures après-midi, un enfant de cinq ans, qui jouait avec son frère sur le pont de l'Union, tomba dans le canal. Aux cris du frère, un jeune homme, M. Louis Motte, accourut, se précipita à l'eau et fut assez heureux pour sauver le petit imprudent.

Mardi dernier, on a retiré d'un fossé dans le quartier du Pile, le cadavre du nommé Jean-François Bayart, tisserand, âgé de 64 ans.

Avant-hier, une jeune femme de notre ville, Mme D... était occupée à sa toilette et avait placé une épingle à ses lèvres, lorsqu'une chaise ayant été renversée par mégarde, Mme D... fit un brusque mouvement et l'épingle glissa dans son gosier où elle se planta en travers. Un médecin fut aussitôt appelé et put, non sans peine, extraire l'épingle.

On nous annonce un mariage qui vient d'avoir lieu, à Paris, entre deux personnes originaires de Tourcoing, dans des circonstances qui méritent d'être rapportées. Mais on nous permettra de ne pas citer de noms propres, car ce que nous allons raconter regarde la vie privée (loi sur la presse 1868, art. 11. Guilloulet et Cie, éditeurs, Paris). Du reste, bien des personnes reconnaîtront facilement nos héros.

M. X... avait demandé en mariage, il y a environ trente-cinq ans, une jeune lingère de Tourcoing qui n'agréa pas ses propositions, bien que la fortune de tous deux fut en parfait rapport : ils ne possédaient rien ni l'un ni l'autre. M. X... porta ailleurs son cœur et sa main, se lança dans le commerce et fit fortune, tandis que la jeune fille restait lingère sans jamais songer au mariage.

Il y a, nous l'avons dit, trente-cinq ans de cela et les deux héros de notre histoire ne s'étaient pas revus depuis cette époque, lorsque, il y a quelques mois, le hasard les remit en présence. La lingère remplissait un emploi des plus modestes et avait cinquante-cinq ans, M. X... était riche et achevait son treizième lustre. De plus, il était veuf depuis plusieurs années. On parla du temps passé, on se réchauffa le cœur aux souvenirs de la jeunesse si bien qu'après quelques entretiens, M. X... plus ému qu'au moment de sa première déclaration, tremblant de se voir repoussé une seconde fois, renouvelait sa demande en mariage qui fut acceptée cette fois avec des larmes d'attendrissement.

La noce a eu lieu il y a quinze jours. La nouvelle mariée a reçu une corbeille qui eut comblé de joie la plus coquette jeune fille. En outre, M. X... a remis à sa femme 2,000 fr. pour qu'elle les partagea entre celles de ses amies peu aisées dont elle conservait le meilleur souvenir.

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 3 cent. à l'hectolitre.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Un brillant cortège de bienfaisance aura lieu à Tournai, le dimanche de la Mi-Carême ; il se composera d'un corps de musique de 50 pierrots avec tambours, fifres et tambour-major, groupe de cavaliers, pelotons de halberdiers, char de l'artillerie, groupe de fantassins, char de la marine, groupe d'archers, épisode de chasse du temps de Louis XV, corps de musique, char de la Sécurité, noce villageoise, char de la bienfaisance, groupe de cavaliers, etc. Tous les chars seront construits à nouveau et les costumes, des 400 à 500 personnages figurant au cortège sont tous faits exprès et d'une fraîcheur remarquable ; aussi s'attend on à un immense succès et à une foule de visiteurs dans la ville aux *Champs Clottiers*.

Des trains express aller et retour seront organisés à cette occasion.

Nous lisons dans une lettre adressée le 29 février de Saint-Omer au *Courrier du Pas-de-Calais* : « Hier soir, à onze heures un quart, la détonation d'une arme à feu répandit l'alarme dans la baraque du sieur Poulmark, directeur du petit théâtre de la Galté sur le champ-de-foire, qui n'était alors occupée que par les artistes.

Un nommé H... L..., âgé de trente-neuf ans, sujet prussien, célibataire, domestique au service de M. Poulmark, fut trouvé étendu sur la scène de ce théâtre, gisant dans une mare de sang. Près de lui était un pistolet à l'aide duquel il s'était tiré un coup dans la région du cœur. Informé de cet événement, M. le commissaire de police a envoyé chercher le docteur Musard, qui a reconnu tous les soins inutiles, la mort de cet individu étant certaine.

Une lettre rédigée en allemand et écrite par cet individu à M. Poulmark, un quart d'heure environ avant sa funeste résolution, donnait des instructions concernant quelques affaires d'intérêts, mais aucune explication sur les motifs qui avaient pu le pousser au suicide. On lui reprochait des habitudes d'intempérance. Après les constatations légales, son cadavre a été transporté à l'hospice civil.

De nouveaux renseignements recueillis à l'instant ont permis de découvrir sur la scène deux pistolets chargés à balle et trouvés sur la scène étaient probablement destinés à deux artistes, les nommés D... et N... danseurs, dont cet individu se montrait très jaloux depuis quelque temps, et qui, fort heureusement, ne se trouvaient pas dans la baraque au moment où il se disposait à accomplir son funeste projet.

Deux suicides sont ainsi rapportés par le *Droit* :

« Un jeune homme bien mis était entré hier, à la tombée de la nuit, dans un établissement de bains situé passage du Saumon. Vers neuf heures et demie du soir, l'un des gargons fit l'observation que cet individu n'avait pas encore sonné, qu'on ne l'entendait pas remuer et qu'il pouvait bien lui être arrivé quelque accident. On pénétra dans le cabinet où il avait été placé. D'abord on n'y vit personne ; mais l'eau du baignoire, complètement rougie ; paraissait changée en sang, et on en retira le corps du baigneur, qui s'était coupé la gorge à l'aide d'un rasoir.

Un médecin, appelé aussitôt, ne put que constater la mort. Les papiers trouvés dans les vêtements du baigneur ont fait connaître que c'était B..., âgé de vingt-

six ans, marchand épicer, rue de la Goutte-d'Or, à la Chapelle ; mais ils n'ont pas révélé la cause du suicide. A la suite des constatations auxquelles a procédé le commissaire de police du quartier, le corps a été transporté au domicile du défunt.

« Vers la fin de la même soirée, un sous-officier de tirailleurs algériens, dont le teint blanc, contrastant avec celui des soldats de ce corps, indiquait l'origine française, était assis sur un banc du pont des Arts. Il paraissait en proie à une préoccupation telle qu'un sergent de ville qui passait, crut devoir lui demander s'il ne se trouvait pas incommodé. Le sous-officier répondit négativement et ajouta qu'il restait là pour attendre quelqu'un. En même temps, il se leva et fit quelques pas. Mais quand il vit le sergent à une certaine distance, il s'approcha du parapet, le franchit en amont et se précipita dans la Seine. Il est à croire que dès que ce militaire, qui était jeune et semblait plein de santé, eut senti la fraîcheur de l'eau, l'amour de la vie se réveilla en lui, car on l'entendit jeter des cris de détresse prolongés. Les témoins de sa chute donnèrent l'alarme ; on appela les mariniers, mais il fallut encore un certain temps pour trouver un bateau et le détacher. Quand l'embarcation arriva près du pont, les cris qui jusque-lors s'élevaient furent entendus en s'affaiblissant de plus en plus, avaient complètement cessé. Toutes les recherches restèrent infructueuses et le corps du suicidé, entraîné sans doute par le courant, n'a jusqu'à présent pu être retrouvé.

On lit dans le *Courrier de la Moselle* :

« On dit dans le public qu'il y a eu ces jours derniers des troubles à Landroff (canton de Grostenquin), au sujet d'inhumations prescrites dans le nouveau cimetière de la commune. La gendarmerie aurait dû s'en mêler et n'aurait pas eu le dessus. Par suite, le maire et l'adjoint donnant leur démission, l'administration de la commune aurait été confiée par la préfecture à un des membres du conseil municipal. La justice serait d'ailleurs saisie de l'affaire. »

Une émeute sérieuse a éclaté à Madère le 5, à la suite de l'arrivée d'un candidat aux Cortes portugaises.

La troupe a tiré sur le peuple, qui refusait de se disperser avant qu'on eût fait rembarquer le candidat pour Lisbonne.

Aux dernières nouvelles, l'ordre était rétabli.

Les dévouilles mortelles du roi Louis I^{er} de Bavière ont été inhumées dans la nef droite de la basilique Saint-Bouiface de Munich, construite d'après les plans du roi.

Le cercueil dans lequel le souverain repose est fait d'un seul bloc de marbre gris, tiré des carrières que le roi possédait en Autriche.

Le tombeau a été exécuté d'après les dessins même de Louis I^{er}. La partie supérieure destinée à recevoir le cercueil est de forme cubique sans ornements ni inscription.

Le cœur du souverain a été déposé à Alt Ottingen, sur l'Inn, dans l'église princière.

La musée de M. P.-T. Barnum à New-York, incendié il y a deux ans et demi, avait été reconstruit promptement. Mais le nouvel établissement a brûlé à son tour dans la nuit du 2 au 3 mars courant.

C'est à minuit et demi qu'a éclaté l'incendie. Il a commencé au deuxième étage, où était l'heureuse famille. La magnifique tribune des singes, unique en ce genre, a été la première dévorée par les flammes.

De la rue, on entendait leurs cris s'agiter ressemblant par instants à des voix humaines en détresse. Puis bientôt un murmure confus, puis un grondement sourd domine le tumulte ; c'était le feu qui descendait au premier étage, et qui éveillait les bêtes sauvées. Là était la collection Gordon Cummings, là la fameuse ménagerie de Van Amburg, les tigres, les lions, les léopards, les hyènes et les panthères. Bientôt ce fut un concert horrible de hurlements sauvages et lamentables, roulant parmi les tourbillons de fumée comme un tonnerre dans les amas de nuages culbutés par la tempête. Et sur ces notes retentissantes se détachait comme un éclat de clairon le bêlement trainard des chameaux.

La foule qui ne manque jamais à ces spectacles, même par une nuit glaciale et avec un pied de neige dans la rue, frémissait et tremblait de terreur autant que de froid, et plus d'un se tenait le pied levé pour la première alerte, si quelqu'un des hotes effarés de ce logis croulant venait à trouver la route du salut.

L'alerte vint cet instant. Un tigre parut sur le seuil de l'entrée principale. Un cri de terreur se fit entendre. Un intrépide policeman abattit une énorme échelle devant l'animal et s'en fit une barrière ; puis à travers les barreaux il tira les six coups de son revolver. Le tigre ne bougea plus ; il était empaillé.

Cependant, les employés du musée, aidés des agents de police et d'autres personnes, s'occupaient de sauver ce qui pouvait être sauvé. Par la porte de devant on fit sortir, quelques minutes après une heure, un léopard, un kangourou, deux pélicans, un faisan argenté, qui furent descendus dans le cellier du restaurant Taylor. Par l'entrée de Mercer street, on put extraire une girafe, un zèbre, deux chameaux, plusieurs cochenes du Japon, un léopard et divers oiseaux.

La girafe n'a été sauvée qu'au prix de grands efforts. Il a fallu lui passer une forte corde au cou et à la jambe ; plusieurs hommes n'ont pu l'arracher de son réduit, où elle opposait une résistance obstinée ; des policemen, des pompiers, ont dû se joindre pux cornacs, aux employés de l'établissement, pour la traîner et la soustraire à la mort ; déjà la cloison était en feu et la peau de son train de derrière grésillait sous la flamme qui lui léchait l'échine. Enfin dans la lutte, elle a lâché une ruade qui a atteint l'officier Hudson en pleine figure et l'a envoyé rouler à dix pas.

Aucun être humain n'a péri. Il y avait pourtant une quinzaine de personnes couchant dans l'établissement. Quelques-unes, qui dormaient dans les combles, ont été éveillées par les pompiers qui déjà avaient enfoncé les portes. Un instant après, on a vu paraître un homme vigoureux portant un enfant albinos sous chaque bras. Puis est venu un groupe de quatre gaillards ayant leur charge de *fat boy*, le garçon gras, qui pèse cinq à six cents livres. Puis a suivi, soutenue de trois hommes, Miss Shaw, la géante, déjà sauvée, le 13 juillet 1865, de l'incendie du vieux Muséum.

Miss Shaw avait réussi à s'échapper avec sa montre et une parure de diamans valant 3,000 dollars ; elle a tout laissé tomber en descendant les marches du Muséum et elle n'a rien retrouvé.

Les pertes matérielles causées par ce sinistre sont évaluées, pour le Muséum et les bâtiments, de 3 à 400,000 dollars.

M. Barnum va reconstruire son musée au coin de Broadway et de Bleeker.

On écrit de Brunn au *Fremdenblatt*, le 8 mars :

« Cette nuit est arrivé un terrible malheur. Dans l'auberge de la Rose, la voûte, entre le premier étage et le rez-de-chaussée, s'est effondrée et les personnes qui s'y trouvaient ont été ensevelies dans les décombres. Cette auberge servait de gîte aux compagnons ouvriers qui arrivaient de Vienne à Brunn et à d'autres pauvres gens pour y passer la nuit à bon marché. L'aubergiste et une fille de service couchaient au premier étage, et tous deux sont tombés ; la fille est morte, l'aubergiste fortement contusionné. On a retiré 16 morts et 3 blessés. »

Chez tous les libraires. — Publications de Ch. DELAGRAVE et Cie, éditeurs à Paris. Explication de la LOI MILITAIRE du 1^{er} février 1868, sur le recrutement de l'armée et sur la garde nationale mobile par M. H. Gautier, docteur en droit. Un volume in-12, 1 fr. 25.

LES COLONIES FRANÇAISES, par M. J. Rambosson, avec 7 cartes. Un volume in-18 Jésus, 1 fr.

LE DICTIONNAIRE DES PÊCHES, par M. H. de la Blanchère, gravures et planches coloriées de M. Messel. Un volume grand in-8, 30 fr.

Pour paraître le 20 mars prochain. CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES DE L'ANNÉE 1867, par MM. Gaumont, de Parville, Eebon, A. Roger, F. Hémet, Victor Meunier. Un volume in-18 Jésus, 1 fr. 75/7

RHUMATISMES — GUERISON ASSURÉE.

par la flanelle et la ouate végétale du PIN SYLVESTRE — Plusieurs rapports des sociétés médicales de France. Médaille de bronze à l'exposition de 1867. Médaille d'argent de la société des sciences industrielles. — REYNAUD, chemisier, 22, rue de la Paix, Paris. 7538

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots et espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES

Adresser (en mandat-poste ou timbres-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevra, par retour du courrier, VINGT-billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

3 GROS LOTS, 350000 F.

750

COURS DE LA BOURSE

Du 19 Mars 1868		
Cours de	jour	Cours précéd.
3/0/0	69 20	— 4/0/0 69 30
4/0/0	99 25	— 41/2 99 25

MENUS PROPOS

Le *Constitutionnel* est toujours satisfait. C'est son devoir ; c'est son état ; c'est son habitude. Un tremblement de terre renverserait Paris, il n'y resterait plus un monument, plus une maison, plus une pierre debout que, de ce qui aurait été la rue de Valois, une voix douce s'élèverait encore et répéterait aux échos d'alentour : « Il faut attribuer la petite crise que nous venons de traverser aux manœuvres de l'opposition. Mais elle ne réussira pas à troubler le repos de l'Empire ! »

Une famine épouvantable dépeuple aujourd'hui l'Algérie. S'aggrave et menace de s'aggraver tous les jours. Le *Constitutionnel* imprime :

— Enfin, nous avons traversé l'époque la plus critique !

« Jamais, dit l'*Echo d'Oran*, spectacle aussi horrible n'a été présenté aux regards de l'humanité. »

— Ça ne sera rien, fait M. Limayrac. Un peintre d'un grand talent, qui arrivait hier d'Algérie, me racontait avoir vu le long des chemins des cadavres d'Arabes et d'hommes, entassés pêle-mêle sur nos routes.

— Ça va finir, tranquillisez-vous, répète Paulin.

Avant-hier, une femme des environs de Misserghin a fait rôtir sa plus jeune fille et l'a mangée.

Nous récolterons beaucoup de blé l'année prochaine, s'écrit le futur sénateur. Le peuple arabe disparaîtrait, tué par la faim ; notre colonie, autrefois si peuplée, deviendrait un désert ; l'armée française, forcée de l'abandonner, pourrait écrire sur la porte, — comme on écrit sur la devanture des boutiques :

Fermée pour cause de décès

Enfin ! criait le *Constitutionnel*, nous avons traversé l'époque la plus critique !

L'*Etendard* publie des éphémérides qui ont pour but de mettre Napoléon I^{er} à la portée des classes nécessiteuses. Elles prouvent tout simplement qu'à l'occasion le grand Empereur pouvait s'exprimer comme un simple épicier. M. Dermont raconte que Bonaparte, arrivant à la mairie avec madame de Beauharnais, trouve le maire endormi. Il le secoue par le bras, ajoute M. Dermont.

— Allons ! lui dit-il, réveillez-vous ! Cet ami maladroit donne la date de ce jour mémorable : 9 mars 1796.

J'attends qu'on nous raconte que, le 10 du même mois, Napoléon a dit à son valet de chambre :

— Je veux sortir, donne-moi ma canne et mon chapeau.

Parbleu ! monsieur Dermont, que voulez-vous que Bonaparte dit à ce maire ? Ne vous réveillez pas ? Est-ce parce qu'il l'a secoué par le bras, que son action est admirable. Tout le monde, à sa place, aurait agi comme lui. Tenez, monsieur Dermont, je vais vous faire une confidence : Tous les matins, ma cuisinière entre dans ma chambre ; je suis au lit, je dors, et elle me dit exactement la même chose que Napoléon I^{er} :

— Allons, monsieur, réveillez-vous !

Quelquefois même elle me secoue par le bras. Si ce fait peut vous servir pour vos éphémérides, je vous autorise à le publier. Cependant, croyez-moi, je vous parle en ami. Si un jour Napoléon I^{er} s'était exprimé comme ma cuisinière, il serait inutile de le crier à la postérité !

La vie privée doit être murée, a-t-on dit ; je demande qu'on mette sur ce mur : Le public est prévenu qu'il y a des pièges à journalistes dans ce jardin.

L'article 11 protège la vie privée.... d'honnêteté.

A la police correctionnelle : Le président au témoin. — Quelles sont les habitudes du prévenu ? Le témoin. — Impossible de vous répondre, monsieur le président, c'est de la vie privée.

FIGARO.

Librairie J. REBOUX
RUE NAIN, N° 1.
Grand choix de Livres
pour
1ère COMMUNION
MODES
Mlle Marie DUBAR, 3, rue du Bois,
ROUBAIX.
22 m. 7568

Changement de domicile
Estaminet de l'OURS BLANC

THÉOPHILE RASSAERT
DEMEURE ACTUELLEMENT
Rue du Calvaire, Roubaix

Croix et plaques pour tombes.
Chaines et entourages de tombeaux.
Numéros pour tissages et filatures.
Plaques de voitures et modèles en tous genres.
Le sieur RASSAERT se rendra au domicile des personnes qui désireraient voir son album. 7463n

Fabrique de Chapeaux et de Casquettes

Jules THIEFFRY
GRANDE-RUE, 72 (Anciennement rue du Galon-d'Eau) — ROUBAIX

CHAPEAUX DE SOIE NOIRE ET CHAPEAUX D.3 FEUTRE de toutes formes, depuis 4 francs jusqu'à 14 Francs.

CASQUETTES DE PREMIÈRE COMMUNION, depuis 1 fr. jusqu'à 8 francs

HAUTE NOUVEAUTÉ POUR FILLES ET GARÇONS, depuis 1 fr. 50 jusqu'à 15 fr.

CHAPEAUX ET CASQUETTES en paille et en étoffe de toutes formes et sur mesure. § 7600